

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**



**Quimperlé
 Communauté
 Kemperle
 Kumuniezh**

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 23 septembre 2021, s'est réuni le 30 septembre 2021 à 18h00, Salle du conseil de Quimperlé Communauté à Quimperlé, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

Nombre de conseillers :

En exercice : 52
Présents : 43 jusqu'à 18h25 puis 44 jusqu'à 19h25, 45 jusqu'à 19h50 puis 44
Votants : 50 jusqu'à 18h25, puis 52
Secrétaire de séance : Marie-Louise GRISEL

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

ARZANO : Jean-Luc EVENNOU
BANNALEC : Christophe LE ROUX, Marie-France LE COZ, Guy DOEUFF, Martine PRIMA, Denis BARGUIL
BAYE : Pascal BOZEC
CLOHARS-CARNOËT : Jacques JULOUX, Denez DUIGOU
GUILLIGOMARC'H : Alain FOLLIC
LE TRÉVOUX : Elina VANDENBROUCKE (arrivée à 19h25), Daniel HANOCQ
LOCUNOLÉ : Corinne COLLET
MELLAC : Franck CHAPOULIE, Nolwenn LE CRANN, Christophe LESCOAT
MOËLAN-SUR-MER : Marie-Louise GRISEL, Gwenaël HERROUET, Franck BERTHET, Christelle FENEON, Christophe RIVALLAIN
QUERRIEN : Stéphane CADO, Patricia ECK
QUIMPERLÉ : Danièle KHA, Patrick TANGUY, Pascale DOUINEAU (départ à 19h50), Michel FORGET, Danièle BROCHU, Marie-Madeleine BERGOT, Eric ALAGON, Eric SAINTILAN
RÉDÉNÉ : Yves BERNICOT (arrivée à 18h25), Lorette ROBERT-ROCHER
RIEC-SUR-BÉLON : Sébastien MIOSSEC, Aude MARSILLE, Gilles GENTIL
SAINT-THURIEN : Michel CHARPENTIER
SCAËR : Jean-Yves LE GOFF, Hélène LE BOURHIS, Jean-François LE MAT, Robert RAOUL, Danielle LE GALL
TRÉMÉVÉN : Monique CAUDAN, Jean-Claude QUENTEL

ABSENTS EXCUSES :

Marie-Françoise LE ROCH (ARZANO), Annaïg GUIDOLLET (CLOHARS), Loïc PRIMA (CLOHARS), Isabelle MOIGN (MOELAN), Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE), Gérard JAMBOU (QUIMPERLE), Leslie COLLINS (REDENE), Florence PENCHE (RIEC)

POUVOIRS :

Marie-Françoise LE ROCH (ARZANO) a donné pouvoir à Jean-Luc EVENNOU (ARZANO)
 Annaïg GUIDOLLET (CLOHARS) a donné pouvoir à Denez DUIGOU (CLOHARS)
 Loïc PRIMA (CLOHARS) a donné pouvoir à Christophe LESCOAT (MELLAC)
 Elina VANDENBROUCKE (LE TREVOUX) a donné pouvoir à Daniel HANOCQ (LE TREVOUX) jusqu'à 19h25
 Isabelle MOIGN (MOELAN) a donné pouvoir à Franck BERTHET (MOELAN)
 Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Danièle KHA (QUIMPERLE)
 Gérard JAMBOU (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Danièle KHA (QUIMPERLE)
 Pascale DOUINEAU (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Patrick TANGUY (QUIMPERLE) à partir de 19h50
 Leslie COLLINS (REDENE) a donné pouvoir à Yves BERNICOT (REDENE)
 Florence PENCHE (RIEC) a donné pouvoir à Aude MARSILLE (RIEC)

DCC2021-214

VIE COURANTE**16- TOURISME**

Tourisme – Réseau Sensation Bretagne – Nomination des représentants

Par délibération communautaire du 24 juin 2021, le président de Quimperlé Communauté a été autorisé à déposer la candidature du territoire pour intégrer le réseau Sensation Bretagne pour le compte des communes de Moëlan-sur-Mer et Clohars-Carnoët, toutes deux répondant aux conditions de recevabilité.

La candidature de Quimperlé Communauté ayant reçu un avis favorable du réseau associatif pour une intégration dès l'année 2022, il appartient aujourd'hui à Quimperlé Communauté de proposer ces deux représentants à l'assemblée générale de l'association.

Conformément aux éléments remis par le réseau, un des deux représentants est le Président de l'intercommunalité ou son vice-Président en charge du Tourisme. Le second siège pour Quimperlé Communauté est à attribuer à un membre du conseil communautaire issu d'une des deux communes, siégeant dans la commission Attractivité de Quimperlé Communauté et idéalement membre du conseil d'administration de l'office de tourisme du Pays de Quimperlé.

En conséquence, considérant l'avis de la commission Attractivité réunie le 7 septembre 2021 à 18h00, il est proposé les représentants suivants :

- Pascal BOZEC, Vice-Président en charge du tourisme et du commerce, maire de Baye, membre de la commission Attractivité, membre du conseil d'administration et du bureau de l'office de tourisme (Vice-président de l'association)
- Christelle FENEON, élue de Moëlan-sur-Mer, membre de la commission Attractivité, membre du conseil d'administration et du bureau de l'office de tourisme

Dans ce contexte, l'assemblée délibérante est invitée à :

- APPROUVER la liste des représentants de Quimperlé communauté pour le réseau Sensation Bretagne
- AUTORISER les représentants de Quimperlé Communauté à prendre part aux décisions du réseau Sensation Bretagne

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

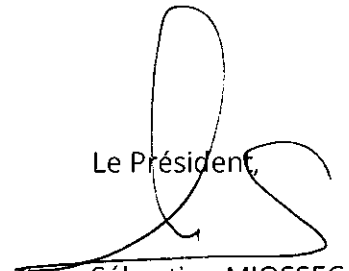
- APPROUVE la liste des représentants de Quimperlé communauté pour le réseau Sensation Bretagne
- AUTORISE les représentants de Quimperlé Communauté à prendre part aux décisions du réseau Sensation Bretagne

ADOPTÉ à l'unanimité,

ET ONT, les membres présents, signé après lecture

Pour extrait certifié conforme,



Le Président,

Sébastien MIOSSEC